

Communiqué de presse

16/08/2023

Relâcher d'un aigle de Bonelli dans le Parc national des Calanques

Retrouvé blessé en gare de Marseille Saint-Charles le 19 juin 2023, un Aigle de Bonelli (Aquila fasciata) a pu être relâché le mardi 8 août dans le Parc national des Calanques. Le succès de l'opération a été permis grâce aux soins prodigués sur l'animal et au Plan national d'actions dont bénéficie cette espèce protégée. L'envol de cet oiseau emblématique, dont la population reste extrêmement fragile en France, constitue une excellente nouvelle pour la biodiversité.



L'Aigle de Bonelli, quelques secondes avant son lâcher © Muriel Chevrier, Parc national des Calanques

Récit d'un sauvetage

Le 19 juin 2023, alors qu'elle attend son train en gare Saint-Charles, une jeune voyageuse voit un aigle tombé sur le sac de son voisin. Blessé, l'animal a visiblement percuté un obstacle et ne parvient plus à

Contact presse : Zacharie Bruyas
Tél : +33 (0)4 20 10 50 09 / 07 64 19 85 17
zacharie.bruyas@calanques-parcnational.fr

141, avenue du Prado - Bât A
13008 Marseille



voler. Alertés, les Marins-Pompiers de Marseille arrivent sur les lieux et prennent l'oiseau en charge. La bague qu'il arbore sur la patte permet de contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), coordinateur régional du Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Aigle de Bonelli.

L'animal est transféré le jour même au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage géré par la Ligue de protection des oiseaux PACA (LPO PACA) et situé à Buoux dans le Vaucluse. Les premiers examens permettent de constater que l'oiseau a subi un traumatisme crânien important et qu'il a reçu un choc au niveau du bassin. Il est dans l'incapacité de se tenir debout et de s'alimenter seul. Son corps ne présentant aucune trace de blessure par balle, l'hypothèse d'une collision est privilégiée.

Parallèlement, l'analyse par le CEN PACA des données fournies par sa balise GPS, dont l'oiseau est équipé depuis 2016, permet d'apporter quelques précisions sur les circonstances de l'accident... Ce mâle, né en 2010 sur le massif de la Sainte-Baume où il a été bagué à sa naissance, nichait depuis 2013 sur le territoire du Parc national des Calanques. Il semble s'être retrouvé coincé sur un train en marche au niveau d'un tunnel ferroviaire situé sur la commune de Cassis.

L'animal était donc blessé avant son arrivée à la gare Saint-Charles et est parvenu à se maintenir sur le train jusqu'à son terminus. Il est probable qu'il se soit retrouvé dans cette situation inconfortable après avoir percuté un câble ferroviaire ou avoir été déstabilisé dans sa trajectoire en volant trop près du train.

Soigné au Centre de sauvegarde de la LPO PACA, le Bonelli récupère peu à peu ses forces, d'abord en salle de soins puis en volière de réhabilitation. Il parvient rapidement à se nourrir seul grâce à l'efficacité du traitement mis en place, puis recommence à voler progressivement. Début août, les soigneuses de la LPO PACA l'estiment prêt à prendre son envol.

Le relâcher a finalement eu lieu le 8 août 2023 en cœur de Parc national des Calanques en présence des soigneurs de la LPO PACA, du CEN PACA, des agents du Parc national et de l'ONF qui assurent une surveillance au quotidien de l'animal et de son territoire et d'un représentant de la DREAL, financeur du PNA en faveur de l'Aigle de Bonelli en région PACA. L'oiseau s'est rapidement élevé dans le ciel grâce à un vol puissant. Les données émises par sa balise feront l'objet d'une attention particulière dans les prochains jours pour suivre son retour à la vie sauvage.

« A son arrivée, l'aigle était dans un état critique, toute l'équipe craignait qu'il ne survive pas à sa première nuit en soins. Grâce à une prise en charge rapide et des soins effectués en urgence, il a pu se rétablir de manière inespérée. L'équipe entière du Centre de sauvegarde, constituée principalement de bénévoles, est comblée de savoir qu'il a pu retrouver sa liberté et son territoire d'origine. Le Centre de sauvegarde a pour rôle de donner une seconde chance aux animaux sauvages victimes des activités humaines. Cet aigle est un bel exemple du travail qui est accompli par notre association chaque année pour près de 3000 animaux sauvages. » **Loriane Aubinais, responsable du Centre de sauvegarde de la LPO PACA**

Un PNA pour l'Aigle de Bonelli

L'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) est un rapace de taille moyenne des climats semi-arides dont la présence, en Europe, se limite au pourtour méditerranéen. L'espèce est en déclin depuis 60 ans sur toute son aire de répartition (Inde, Chine, Moyen-Orient, Maghreb et sud de l'Europe).

Les principales menaces pour la survie de l'espèce sont les lignes électriques (électrocution, percussion), les persécutions (tir, piégeage, empoisonnement), le dérangement aux abords des zones de nidification (par la fréquentation des espaces naturels) ainsi que la perte de territoires de chasse due à la pression des activités humaines, (artificialisation des sols) et à la fermeture des milieux ouverts (garrigue, prairies...) au profit de milieux fermés (forêts).

En France, la population nicheuse était estimée à 80 couples en 1960 et il n'en restait que 22 en 2002. L'espèce bénéficiant d'un Plan national d'actions depuis 1999, les efforts de connaissance et de gestion entrepris ont permis de relever en 2023 à 46 le nombre de couples sur le territoire national.

« L'Aigle de Bonelli fait l'objet d'un programme de baguage depuis 1990 dans le cadre du plan national d'actions et sous l'égide du CRBPO : tous les poussins nés en France sont bagués chaque année, afin de pouvoir étudier la dynamique de la population. Depuis 2009, un programme de suivi télémétrique (GPS) est mis en œuvre afin de mieux connaître les domaines vitaux de chaque couple pour améliorer la préservation de leurs habitats. Grâce au suivi GPS de ce mâle, nous avons pu préciser des hypothèses quant aux circonstances de l'accident, qui ont permis au centre de soin de mieux orienter ses soins. Le Parc national des Calanques en sa qualité de gestionnaire d'espace naturel protégé, pourra tâcher d'œuvrer à limiter les risques d'accident de ce type. Cette mobilisation collective est très encourageante et démontre bien que l'union fait la force ! » **Cécile Ponchon, coordinatrice PNA Bonelli en PACA, CEN PACA**

« Cet accident, qui connaît heureusement un dénouement positif, illustre bien l'un des objectifs du Parc national des Calanques qui consiste à protéger une nature d'exception sur un territoire en lien direct avec la ville et ses infrastructures. Si les circonstances de l'accident restent incertaines, l'animal a très probablement été victime d'une collision, soit avec un câble aérien ferroviaire, soit avec une ligne électrique. Cela doit nous amener à poursuivre nos efforts sur la création d'une véritable trame verte et bleue sur le territoire des Calanques et de ses abords afin de préserver le domaine vital de l'espèce (site de nidification et zones de chasse). De manière très concrète, il s'agit notamment de trouver des solutions avec les gestionnaires d'infrastructures énergétiques et de transport afin que les installations ne soient plus un risque et une entrave pour la faune sauvage. » **Muriel Chevrier, responsable du Pôle Connaissances Scientifique du Parc national des Calanques**

Vous aussi, contribuez à la protection de l'Aigle de Bonelli !

Sur le territoire très fréquenté des Calanques, le maintien de l'aigle de Bonelli est également lié à celui de zones de quiétude. Des gestes simples permettent à chaque visiteur de participer à la protection de l'espèce :

- Rester sur les sentiers autorisés à la randonnée
- Respecter les fermetures temporaires ou permanentes de certaines voies d'escalade
- Veiller à toujours rester discret dans la nature afin de ne pas effrayer la faune sauvage

Plus de photos et vidéos disponibles en suivant ces liens :

[>>> Photos](#)

[>>> Vidéos](#)

Pour en savoir plus sur le Parc national : www.calanques-parcnational.fr

 [@ParcNationalDesCalanques](https://www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques)  [@ParcCalanques](https://twitter.com/ParcCalanques)  [@Parc_national_des_Calanques](https://www.instagram.com/Parc_national_des_Calanques)

[Téléchargez l'appli Mes Calanques !](#)

